



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC
« RÈGLEMENT N^o 19-2016 »

AVIS est donné, par le soussigné, que le règlement numéro 19-2016 « Règlement ayant pour but de désigner un fonctionnaire pour la signature des chèques au cas d'incapacité d'agir du secrétaire-trésorier a été adopté, lors de la séance du conseil de la MRC de La Jacques-Cartier du 25 janvier 2017.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de La Jacques-Cartier 60, rue Saint-Patrick, Shannon.

DONNÉ à la MRC de La Jacques-Cartier le 7 février 2017.

Caroline Paquet
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim